



17

Au lieu de moins - plus de nature dans nos localités

Pour préserver la biodiversité, mais surtout pour la qualité de vie des gens, il est absolument nécessaire que les villes soient plus vertes. La surchauffe des villes en été, qui n'est malheureusement plus évitable, exige également une action cohérente.

Pour le Mouvement Ecologique, ce sujet est donc une priorité absolue. C'est également nécessaire, car le gouvernement a prévu des régressions en 2024.

PROJET CONTROVERSE – « CONSTRUIRE TOUJOURS PLUS VITE » – LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE REMISE EN QUESTION

En 2024, le Mouvement Ecologique a examiné de près le projet du gouvernement «Construire plus vert et plus vite».

En 2024, le nouveau gouvernement a présenté un ensemble de mesures, en faisant valoir que la construction de logements devait être accélérée. Cependant, cela a conduit en premier lieu à une remise en question de la loi sur la protection de la nature.

Il existe un consensus sur la nécessité d'agir, en particulier dans le domaine de la construction de logements abordables. Il est également évident que les procédures d'autorisation doivent être simplifiées ou harmonisées. C'est pourquoi le Mouvement Écologique a soumis à plusieurs reprises ces dernières années des propositions concrètes visant à simplifier les procédures de protection de la nature, tout en créant une valeur ajoutée pour la nature.

Mais la réforme engagée par le gouvernement va dans une autre direction et doit être évaluée de manière extrêmement critique. Sous prétexte de simplifier les procédures, la protection de la biodiversité est considérablement affaiblie et la qualité de vie dans les localités est menacée.

De plus, les aspects liés à la protection de la nature ne sont pas la raison principale de la crise actuelle de la politique du logement. Il existe d'autres causes bien plus fondamentales sur lesquelles les politiques devraient se concentrer et trouver des solutions (par exemple, les coûts d'infrastructure pour les communes), au lieu d'affaiblir la protection de la nature déjà fortement affectée par l'homme.

Les principales actions du Mouvement Ecologique dans ce dossier au cours de l'année :

- **Début juillet 2024 – Réaction à la présentation de la stratégie «Construire plus vite et mieux»**

Peu avant les vacances d'été, le gouvernement avait présenté sa stratégie de création de logements, qui vise à accélérer les procédures. Dans une déclaration de 23 pages intitulée « Un document gouvernemental déséquilibré et orienté de manière unilatérale soulève de nombreuses questions », le Mouvement Ecologique met en garde contre les effets négatifs

massifs sur la biodiversité et la qualité de vie. L'ensemble de mesures proposé pourrait s'avérer être une boîte de Pandore.

- **Fin juillet 2024 – Demandes d'informations auprès des ministères de l'Environnement et de l'Intérieur**

Selon l'analyse du Mouvement Ecologique, toute une série de modifications proposées (notamment en ce qui concerne les mesures de compensation et les valeurs indicatives de la végétalisation dans les localités) ne semblaient pas scientifiquement fondées et, d'un point de vue réaliste, difficilement applicables. Afin de faire la lumière sur cette question, des informations détaillées ont été demandées au ministère de l'Intérieur et au ministère de l'Environnement, mais certaines d'entre elles sont malheureusement restées sans réponse.

- **Novembre 2024 – Analyse détaillée du projet de loi désor mais disponible**

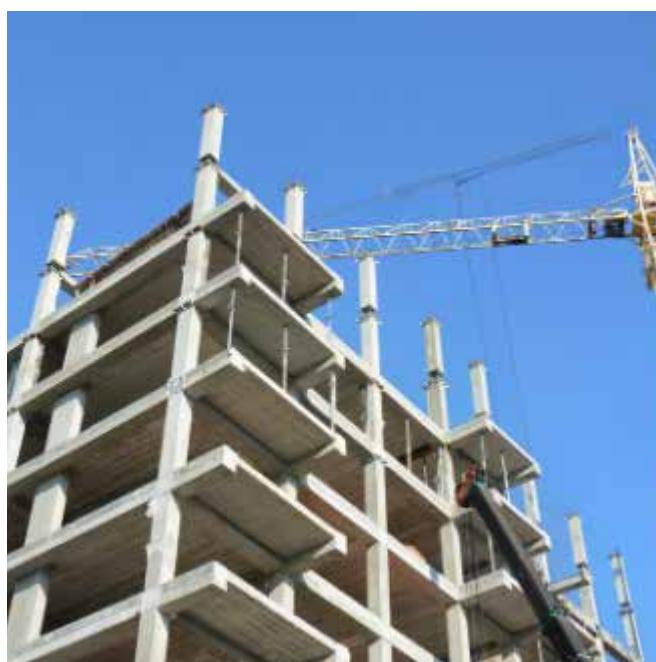
En octobre, le projet de loi visant à modifier la loi sur la protection de la nature a été présenté. Le Mouvement Ecologique a présenté une analyse complète de ce projet et a clairement montré que les modifications prévues non seulement affaiblissent la protection de la nature, mais n'apportent pas non plus de réelle simplification des procédures. L'affaiblissement des mesures de compensation pour les atteintes à la nature et la perte de structures vertes dans les villages sont particulièrement préoccupants.

Dans une lettre adressée à la Chambre des députés, le Mouvement Ecologique demande que des modifications fondamentales soient apportées au projet de loi. Dans le même temps, il annonce qu'il utilisera tous les moyens juridiques à sa disposition pour lutter contre la poursuite de la destruction de la biodiversité, y compris le dépôt d'une plainte auprès de la Commission européenne pour non-respect des directives européennes.

Fin 2024, l'état de l'analyse était le suivant :

Le ministère de l'Environnement a présenté une proposition de réforme de la loi sur la protection de la nature qui, malgré quelques innovations louables, notamment en dehors des agglomérations,

- n'apporte que des améliorations limitées au niveau des procédures et crée en même temps de nouveaux problèmes d'interprétation et des incohérences à différents niveaux ; contient des dispositions qui ne semblent pas conformes aux directives européennes sur la conservation des espèces et des habitats mena-



Urausgegorene Reform des Naturschutzgesetzes

Demontage des Naturschutzes:

- Verlust von Lebensqualität für Bürgerinnen
- weiterhin erhebliche administrative Hürden

cés, ce qui est extrêmement problématique car la biodiversité est déjà en mauvais état ;

- prévoit une compensation insuffisante pour la perte de haies, de buissons et d'autres structures vertes dans les nouveaux plans d'aménagement ;
- ne contribue pas suffisamment à la végétalisation durable de nos villes et communes, qui est pourtant importante pour lutter contre le changement climatique et améliorer la qualité de vie des habitants.

Les exigences du Mouvement Ecologique étaient claires :

- Simplifier les procédures, oui, mais pas au détriment de la nature dans l'environnement de vie des gens ;
- Éviter le risque de porter atteinte aux droits de tiers ;
- Le principe nouvellement introduit de « nature temporaire » en milieu urbain ne doit pas s'appliquer rétroactivement : l'incitation à préserver les structures vertes existantes dans les agglomérations doit être maintenue ;
- Garantir des zones d'habitation réellement verdoyantes pour les habitants, et non pas seulement des valeurs statistiques ;
- Des structures vertes de qualité pour l'homme et la nature, et non pas des « décorations d'architecte »

Par le biais d'une série d'actions, le Mouvement Ecologique a parallèlement montré qu'il est possible, utile et nécessaire de verdier les villes et les villages afin de lutter efficacement contre le changement climatique et la crise de la biodiversité.

« (PLUS DE) ARBRES DANS NOS RUES ET SUR LES PLACES PUBLIQUES »

Le 31 janvier 2024, le Mouvement Ecologique et l'OekoZenter Pafendall ont organisé un séminaire sur le thème «(Plus) d'arbres dans nos rues et nos espaces publics». Environ 250 représentants de municipalités, d'administrations, de ministères et de commissions environnementales ont participé à cet événement, en collaboration avec les ministères de la Mobilité et de l'Environnement ainsi que la ville de Luxembourg.

La manifestation a souligné l'importance croissante de la végétalisation des villes face au changement climatique. Thomas Roth, l'orateur principal, a présenté des exemples de bonnes pratiques à Vienne et a présenté le « principe de la ville-éponge », complété par des rapports d'expérience de la pratique des communes de Luxembourg et Dudelange. Les discussions ont montré une dynamique positive, mais ont également montré qu'il y a encore beaucoup à faire.



Ce séminaire s'inscrivait dans le cadre d'un travail de sensibilisation mené depuis de nombreuses années par le Mouvement Ecologique pour promouvoir un environnement plus vert et plus agréable à vivre.

Suite à ce séminaire, le ministère de l'Environnement a organisé un atelier pour élaborer un guide national sur la plantation d'arbres dans les espaces publics. Le Mouvement Ecologique a joué un rôle consultatif en amont et continuera à accompagner le projet. C'est donc une success story.

DES BACS EN BOIS NE REMPLACENT PAS DES ARBRES !

Une technologie au nom trompeur de «City Trees» semblait également prendre pied au Luxembourg en 2024. L'idée : une sorte de boîte en bois avec des plaques recouvertes de mousse qui filtre l'air et le refroidit légèrement, est censée remplacer les arbres urbains vivants.

Dans un article publié sur son site Internet, le Mouvement Ecologique a déconseillé cette tendance, qui est également coûteuse (on parle d'un loyer annuel de 16 000 € par « arbre »). En effet, une telle « installation » peut peut-être filtrer efficacement l'air, mais ne peut remplir qu'une fraction des fonctions qu'un véritable arbre fournit : esthétique, valeur pour la biodiversité, effet sur le psychisme, meilleure qualité de vie pour les gens. Il s'agit justement de rendre nos localités plus vertes, afin que les gens aiment y vivre, que les rues et les places deviennent des espaces de vie pour les jeunes et les moins jeunes, avec des enfants qui y jouent... Ceux qui réduisent les arbres à une certaine fonction de filtre et de fixation du CO₂ méconnaissent leurs multiples avantages.

Le Mouvement Ecologique plaide pour que l'on renonce à de telles «solutions techniques» et que l'on crée davantage de lieux de rencontre attrayants et verdoyants. Telle devrait être la devise d'un développement urbain moderne, surtout en ces temps de changement climatique.

DES LOCALITÉS VERTES – DES COURS D'ÉCOLES VÉGÉTALISÉES POUR LE LUXEMBOURG

Dès novembre 2023, le Mouvement Ecologique et sa section jeunesse move. s'étaient engagés en faveur de cours d'écoles plus vertes et plus vivantes. Cela dans le cadre d'un séminaire stimulant et très fréquenté, qui s'adressait principalement aux enseignants et aux directions d'école ainsi qu'aux élèves.

« Vert et vivant au lieu de gris et monotone : planification et réaménagement de cours d'écoles secondaires proches de la nature et respectueuses du climat » était le thème de cet événement.

En 2024, les résultats de cet atelier ont été publiés dans une brochure illustrée et envoyées à tous les acteurs concernés. Ceci, bien sûr, dans l'espoir que cela contribue à verdier davantage les cours d'école.

Le Mouvement Ecologique a toutefois pu apporter une contribution supplémentaire dans ce domaine. Plus précisément, le Mouvement Ecologique était représenté dans un jury qui a évalué les projets de désimperméabilisation et de végétalisation des communes qui avaient posé leur candidature dans le cadre d'un appel à projets du ministère de l'Environnement.

Le projet a pu être réalisé grâce à une subvention de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte.

GRAND INTÉRÊT POUR LES COULISSES DU « KRAUTGAART »

En juin, les membres du Mouvement Ecologique et d'autres personnes intéressées ont eu l'occasion de jeter un coup d'œil dans les coulisses d'une exploitation maraîchère qui travaille en préservant les sols et selon le principe du jardinage de marché : sur une très petite surface, on cultive la plus grande variété possible de légumes en grande quantité, et on les vend directement à la population locale.

Avec plus de 40 inscriptions, la visite de l'exploitation maraîchère solidaire Krautgaard à Steinfort en juin a rencontré un grand succès. L'élément central de la visite était la culture de la terre végétale, qui se fait sans aucun travail du sol ni utilisation de machines - et bien sûr sans engrains chimiques ni pesticides.

Renoncer au travail du sol permet non seulement de réduire considérablement la charge de travail, mais aussi de minimiser la prolifération des mauvaises herbes et de mieux protéger le jardin contre les conditions météorologiques extrêmes, telles que la sécheresse et les fortes pluies. C'est l'une des nombreuses techniques de culture d'un jardin maraîcher de petite taille, qui peut également être mise en œuvre dans un jardin privé.

Cours pour les passionné(e)s de potagers : Après la visite du jardin, le Mouvement Ecologique a proposé un cours pratique sur la culture

durable des légumes. Intitulé «No dig Geméisbau», ce cours permet aux participants d'apprendre, de l'automne 2024 à l'automne 2025, comment gérer leur jardin de manière écologique grâce à des méthodes respectueuses du sol. Le cours a été complet en un rien de temps avec 30 participants, ce qui montre à quel point l'autosuffisance durable et la culture de légumes suscitent un grand intérêt dans ce pays ! Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Environnement.

DE BELLES PLANTES SAUVAGES DANS VOTRE JARDIN ET SUR VOTRE BALCON

En 2024, le Mouvement Ecologique a poursuivi ses efforts de sensibilisation pour promouvoir la végétalisation naturelle dans nos villages et nos villes. Ainsi, à l'automne, il a été rappelé qu'il fallait déjà penser aux prairies fleuries de l'été 2025 et qu'il fallait donc les planter dès maintenant. La boutique du Mouvement Ecologique propose à cet effet les mélanges de graines de plantes sauvages appropriés de «Wëllplanzesom Lëtzebuerg». Les polliniseurs et les jardiniers, ainsi que les producteurs locaux, en profitent.

SITE INTERNET ATTRACTIF – WWW.NATURELO.MECO.LU

Le site Internet «Natur elo!» rassemble toutes les informations relatives aux actions du Mouvement Ecologique en faveur de la nature dans et autour des zones urbaines (souvent organisées en collaboration avec l'OekoZenter Pafendall et soutenues par le ministère de l'Environnement). Les personnes intéressées y trouveront toutes les prises de position, des informations pratiques, les dépliants de l'action, des conseils concrets, des publications récentes nationales et internationales ainsi que des projets inspirants qui peuvent servir d'exemples de bonnes pratiques. On y trouve également les vidéos des différentes manifestations sur le sujet.

